

# PÊCHEUR

*d'Anjou*

l'actualité de la pêche et des milieux aquatiques

## Édito

### Une collaboration efficace ... nécessaire et utile

Pêcheurs et chasseurs sont d'authentiques acteurs de terrain. Utilisateurs des milieux naturels pour exercer leur loisir passion, ils se sont vite aperçus que pour espérer continuer à le faire ils ne pouvaient pas se contenter de prélever mais devaient assurer une gestion appliquée des populations animales recherchées.

Cette action responsable ne prend tout son sens que si les milieux naturels dans lesquels ces populations naissent, se nourrissent, se protègent, et se reproduisent sont préservés. Tout naturellement ces gestionnaires de terrain sont devenus des protecteurs « acharnés » de l'environnement, véritables écologues en action bien plus concernés, donc efficaces, que tous les théoriciens de salon qui les ignorent ou les dénigrent.

Cette similitude de préoccupations et d'actions concrètes, renforcée par l'implication auprès des jeunes générations afin de les éduquer à la connaissance des milieux naturels et à leur nécessaire protection, a conduit les deux fédérations de Maine et Loire à se rapprocher.

Tout d'abord au sein d'EDEN (Etude Des Equilibres Naturels) véritable bureau d'étude offrant ses services d'expertise, de diagnostic et de conseil auprès des agriculteurs, des viticulteurs, des syndicats de rivière, des communautés de communes ou des simples particuliers.

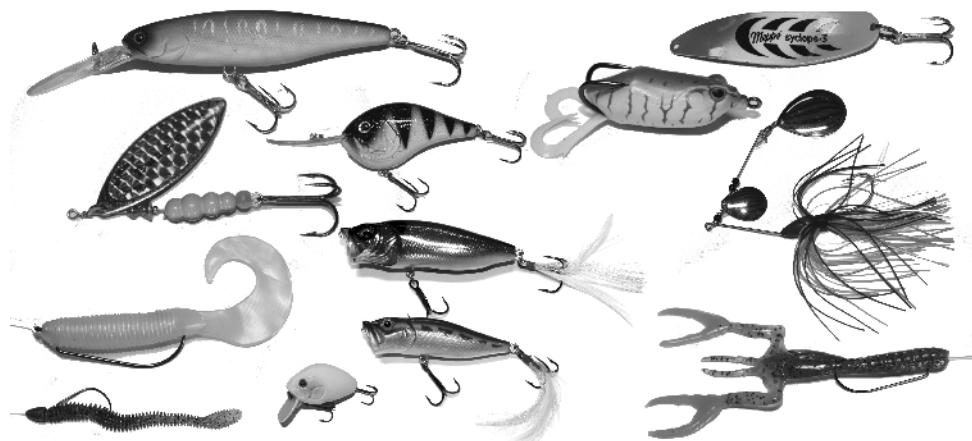
Ensuite, dans l'organisation d'action auprès des jeunes à travers les « Ateliers Pêche Nature » pour l'une et les « Clubs Nature » pour l'autre, écoles de l'environnement que vous êtes tous invités à découvrir le dimanche 26 juin prochain, sur le site de la Maison des Chasseurs à Bouchemaine.

Pour que ces deux activités ancestrales perdurent, dans le respect de la nature et de sa biodiversité.

Par St Pierre et St Hubert

Que Vivent la pêche et la chasse.

Le Président,  
Jean-Paul SOUTIF



## La pêche se diversifie

Après l'ouverture de la truite il y a un mois et demi, c'était le tour de la pêche du brochet. Cela tombait un dimanche et beaucoup se demandèrent s'il n'y avait pas là une erreur : désormais l'ouverture de la pêche du carnassier se fera chaque 1er Mai, quelque soit le jour. Bien que le temps ne fût pas de la partie (un comble ou une chance selon son point de vue), les rivières ont été arpentées par nombre de pêcheurs. D'une manière générale, cette ouverture ne restera pas dans les annales : les niveaux bas des rivières et le temps n'ont pas facilité la pratique de ce loisir. Malchance pour les pêcheurs mais soulagement pour les poissons.

Il faut désormais multiplier les modes de pêche et les techniques lors de la recherche d'une même espèce :

La pêche du bord, bien qu'ayant une image plutôt traditionnelle, s'est considérablement modernisée ces dernières années : le Street Fishing (pêche de prospection du bord en ville, qui traduit le besoin d'un retour à la rivière pour bon nombre de pêcheurs urbains) permet de bons coups de pêche le soir. Le recours à une embarcation (bateau ou float tube) s'avère pratique. Il permet une prospection plus importante, tout en apportant une tranquillité accrue. Sans parler de sa propulsion à pouvoir accéder à des postes inaccessibles de la rive.

De même, que ce soit avec des leurres de surfaces, des leurres souples, poissons nageurs, cuillères, ou vif, le choix doit être réfléchi, voire adapté en cours de partie. C'est affaire de sensibilité et de perception de chacun : il n'y a pas de technique qui marche plus qu'une autre. L'un préférera la pêche au vif. L'autre une pêche moins statique et opérera pour le mort manié ou les leurres.

Cette hétérocliticité, que ce soit en terme de techniques qu'en terme de modes de prospection, engendre de nombreux besoins divers et variés : pêche pour tous, aménagements, accès et cheminements le long de la rivière, parcours ou plans d'eau spécifiques à une technique, une espèce, formation des jeunes, stages d'apprentissage. La pêche est source de détente et de plaisir ; chacun est en mesure de découvrir et pratiquer ce loisir comme il l'entend.

Même si l'ouverture ne fut pas extraordinaire, ce n'est que le début de la saison : gageons que les pêcheurs, toujours plus ingénieux, sauront tirer leur épingle du jeu !

N.C.



Fête de la pêche  
Vérigné le 19 juin 2011

Cette manifestation organisée conjointement par la fédération de pêche et l'association "les Brochets de la Sarthe" a pour but de célébrer la pêche et les milieux aquatiques, et de réunir les associations de pêche agréées du département.

Cette 6ème édition aura lieu à Vérigné, situé sur la route départementale 52 entre Briollay et Tiercé. Sur les bords de Sarthe, vous pourrez à partir de 9h30 voir et encourager les jeunes issus des 19 Ateliers Pêche Nature (écoles de pêche) du Maine-et-Loire. L'après-midi verra se défier les équipes des représentants des AAPPMA.

Plusieurs stands vous attendent tout au long de la journée : simulateur de pêche, expositions, aquariums, ancien matériel de pêche. En plus de ces stands, des animations pêche au coup et carnassiers auront lieu, ainsi que des démonstrations de différentes techniques.

A noter que l'association des riverains de Vérigné organise en même temps et sur le même site des jeux pour les enfants durant l'après-midi.

Une buvette et un point restauration sont prévus sur place. La restauration se fera uniquement sur réservation : 02-41-42-04-64 et 06-66-78-44-71 aux heures des repas.

A.B.

Venez découvrir la pêche et les milieux aquatiques

## Dimanche 19 juin 2011

Les Brochets de la Sarthe et la Fédération de pêche organisent une

# Fête de la pêche à Vérigné entre Tiercé et Briollay

**MATIN : CONCOURS DE PÊCHE DES ENFANTS DES ATELIERS PÊCHE NATURE**  
**APRÈS MIDI : CONCOURS DES ASSOCIATIONS DE PÊCHE A L'AMERICAINE**

*Toute la journée : Présentation des milieux aquatiques,  
des poissons de nos rivières et de matériel ancien  
Simulateur de pêche / Initiation à la pêche /  
Démonstration de différentes techniques de pêche*

**RESTAURATION : RÉSERVATION OBLIGATOIRE**

→02 41 42 04 64 →06 66 78 44 71 **AUX HEURES DES REPAS**



**Journée Nature Junior**  
**Bouchemaine le 26 juin 2011**

Suite au succès de la première édition, les fédérations de chasse et de pêche renouvellent la Journée Nature Junior. Cette journée consacrée aux activités dans la nature se déroulera à la Maison des Chasseurs à Bouchemaine, route de St Martin du Fouilloux, entre 10h et 17h.

De nombreuses activités sont proposées gratuitement aux jeunes âgés de 8 à 21 ans, et auront lieu tout au long de cette journée.

Il y aura par exemple comme en 2010 de l'initiation et des concours de tir à l'arc, une découverte du cheval et des habitants de la mare, les simulateurs de chasse et de pêche, des trompes de chasse, de l'initiation à la pêche au coup ...

De nouvelles activités comme la peinture animalière, la fabrication de filet de pêche, l'initiation à la pêche aux leurres, ou bien encore un concours de lancer sur cibles... Soit plus de 20 activités prévues tout au long de la journée !

Une restauration et une buvette seront également en place pour vous accueillir.



## PROGRAMME DE LA JOURNEE NATURE JUNIOR



Les ateliers		Les activités proposées tout au long de la journée		
10 H 00	10 H - 12 H : initiation à la pêche au coup  10 H 30 : départ pour une rando à la découverte des traces d'animaux  11 H 30 : départ pour une rando à la découverte des arbres de notre bocage	↓	10 H 00	Initiation à la pêche au coup et aux carnassiers Initiation à la trompe de chasse Tir à l'arc sur forme 3D Tir à la carabine à plomb Sentier de découverte de la nature Simulateur de pêche et Jeu NEMROD Aquariums de poissons Moulage d'une empreinte Apiculture
12 H 00	restauration sur place : galettes, crêpes et fougères		Présentation des bêtes sauvages de la mare Découverte de l'équitation Présentation de la fauconnerie Fabrication d'un filet de pêche Démonstration de kayak pêche Peinture naturaliste avec un artiste	
14 H 00	14 H - 16 H : fabrication d'un arc 14 H - 15 H : concours de tir à l'arc pour les 9 - 12 ans  à partir de 15 H : concours de lancer sur cible (pêche)  16 H - 17 H : concours de tir à l'arc pour les 13 - 16 ans		17 H 00	

En plus des animations pêche en direction des écoles et des centres de loisirs dispensées au Centre de Découverte du Milieu Aquatique et de la Pêche à Brissac-Quincé, dans le but de faire découvrir la pêche, différentes animations sont prévues cette année. Certaines ont même déjà eu lieu.

entre 12 et 16 ans. Au programme : découverte des poissons carnassiers, du matériel utilisé, les animations avec différents leurres (leurres souples, stickbaits, poppers...), et pratique de la pêche. Deux séances sont encore prévues pour maîtriser les lancers, animer correctement les leurres et prendre beaucoup de poissons !!

### APN "pêche du carnassier aux leurres" en partenariat avec 2 AAPPMA.

Un animateur de la fédération de pêche de Maine-et-Loire anime ces APN dans le cadre d'une formation débutée en septembre 2010. Ce BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) moniteur guide pêche est le nouveau diplôme demandé par la fédération nationale et Jeunesse et Sports pour l'apprentissage de la pêche. Lors de cette formation qui se déroule au CFPPA de Caulnes (22), un projet d'animation pêche doit être mis en place. Celui-ci est mené avec et sur le territoire des AAPPMA de Chemillé et de Longué sur l'apprentissage de la pêche des carnassiers aux leurres. Quatre séances de 3 heures sont programmées avec des jeunes

A.B.

### Les "plaisirs de la pêche" :

Pendant les vacances scolaires de pâques, 2 dates (le 26 avril et le 29 avril) ont été proposées aux enfants et aux adultes afin de découvrir la pêche de façon individuelle ou familiale. Chacune des journées a été l'occasion de découvrir le matériel de pêche, de monter sa propre ligne, de s'initier à la pêche et de connaître les poissons capturés. 5 enfants ont répondu à l'invitation pour la 1ère journée et 10 enfants sont venus la 2ème. Chacun est reparti avec sa carte de pêche et de la documentation pour pouvoir se perfectionner. A noter qu'aucun adulte et aucune famille n'ont mordu à l'hameçon !



### Les "Après-midi à la pêche" :

Décrite dans le pêcheur d'Anjou précédent, cette animation en partenariat avec l'Office de Tourisme Brissac-Loire-Aubance est reconduite cette année.

Les dates proposées pour l'été 2011 sont le 19, le 21 et le 28 juillet 2011 ainsi que le 2, le 4 et le 11 août 2011, les après-midi de 14h30 à 16h30.

Le tarif est de 5 € pour les enfants de 7-18 ans (carte de pêche découverte offerte pour les enfants de moins de 12 ans ; pass-pêche mineur offert pour les 13-18 ans) et de 6 € pour les adultes (pass-pêche majeur compris).

Le matériel est fourni et l'inscription est obligatoire. Renseignements et inscription à l'office de Tourisme (02.41.91.21.50).

J.S.

# JOURNÉE NATURE JUNIOR

## Dimanche 26 juin 2011

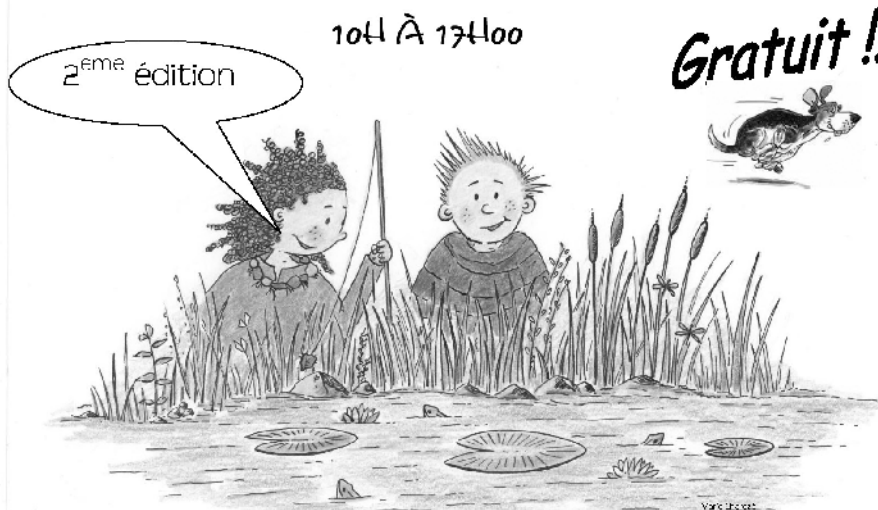
### -Bouchemaine-

(sur le site de la Maison des chasseurs)

10h À 17h00

Gratuit !!

2<sup>ème</sup> édition



CONCOURS DE TIR À L'ARC, INITIATION À LA PÊCHE, ATELIER DE DÉCOUVERTE DE L'ÉQUITATION, ATELIER PEINTURE ANIMALIÈRE, FABRICATION D'ARC, INITIATION À LA TROMPE, TIR À LA CARABINE À PLOMB, ET PLEIN D'AUTRES ACTIVITÉS NATURE...



### Des animations "pêche" sur site en réflexion :

Afin que toute la famille puisse y trouver son compte, la fédération de pêche réfléchit à l'élaboration d'animations qui pourraient avoir lieu sur des sites où pique-nique, baignade surveillée et bien sûr pêche se côtoieront.

De même, afin de faire découvrir des techniques plus spécialisées, une ou des animations sur la pêche du Black-Bass au lancer sont à l'étude. Bien sûr, les dates de ces manifestations vous seront communiquées par la presse locale ou seront sur le site internet de la Fédération.

### Des stages

#### "pêche au lancer des carnassiers"

Comme les années précédentes, des stages d'initiation à la pêche des carnassiers au lancer seront organisés à partir du mois de septembre.

Pour tous renseignements ou inscriptions concernant ces animations, n'hésitez pas à appeler au Centre de Découverte du Milieu Aquatique et de la Pêche (02 41 91 24 25) ou à la Fédération de Maine-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (02 41 87 57 09).

J.S.

# Chronique d'une catastrophe annoncée

Alors que la sécheresse touche la France précocement depuis l'arrivée du printemps, la situation des nappes phréatiques en ce mois de mai est jugée très préoccupante. Fin avril, neuf départements (Charente, Charente Maritime, Cher, Nièvre, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne et Val-de-Marne) ont d'ores et déjà pris des mesures de restriction de consommation d'eau. Début Mai, en Maine-Loire, les bassins versants du Layon et de l'Hyrôme sont passés en vigilance (voir ci-dessous). Environ 60 % des réservoirs naturels ont un niveau inférieur à la normale, notamment dans la plus grande partie du bassin parisien, du Cher et dans le Sud-Ouest. Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) décrit cette situation comme "pas très favorable" en ce début d'année, qui représente normalement la période de recharge généralisée liée aux précipitations hivernales. La situation des niveaux de nappe est globalement assez perturbée, en raison de déficit pluviométrique sur certaines régions comme par exemple l'Aquitaine, la Bretagne, et le Centre. De plus, certains aménagements, tels que la destruction de nombreuses zones humides, les réseaux de drainage (dont le rôle est l'évacuation rapide des eaux de ruissellement) ne laissent plus le temps à la pluie pour s'infiltrer en profondeur dans les sols et ainsi recharger les nappes souterraines.

Cette année n'est pas sans rappeler 1976. Mais si les conditions météorologiques semblent identiques, les réserves (beaucoup plus basses qu'il y a 30 ans) et les besoins (qui ont considérablement augmenté) semblent annoncer un assèchement rapide et précoce d'une majorité de rivières. La vie aquatique et la gestion de la ressource en eau pour l'alimentation en eau potable risquent d'être gravement perturbées.

Si le ministère de l'Ecologie a invoqué plusieurs années de déficit pluviométrique



pour expliquer cette situation, on peut mettre également l'accent sur des prélèvements excessifs à des fins d'irrigation, besoins que des précipitations insuffisantes ne parviennent plus à compenser. Par ailleurs, certaines cultures gourmandes en eau, à l'instar du maïs, bénéficient de la création de retenues de substitution, employées pour prélever l'eau en dehors des périodes estivales. Mais il est à craindre que ces ouvrages aient à terme l'effet contraire, en rendant chronique ce manque d'eau et étendant la durée des basses eaux hors de sa période habituelle. En outre, ces réservoirs pérennisent les cultures gourmandes en eau et la monoculture au lieu d'inciter à la culture d'espèces nécessitant moins d'eau.

Des solutions, pour un usage collectif, telle que la création de réservoirs d'eau ne doivent prévaloir que lorsque toutes les mesures visant à économiser l'eau ont été appliquées. Or, en France, le respect des volumes prélevables, qui doit permettre le partage de la ressource entre les différents

usages, est sans cesse repoussé, rejeté notamment par une partie des agriculteurs.

Alors même si beaucoup prient le ciel, il est nécessaire de mettre en place une modification profonde des comportements de tous les utilisateurs de la ressource en eau. Bien que ces derniers soient d'accord pour affirmer que l'eau est un bien commun de l'humanité, en quantité limitée sur terre, sur laquelle il faut veiller, il semble que certains usages n'ont de cesse d'augmenter leurs besoins actuels.

Contrairement à 2005 (qui fut une année aussi sèche au niveau des cours d'eau que des actions), espérons que 2011 permette l'adoption de mesures visant à une meilleure gestion de la ressource en eau. N'oublions pas que sans une quantité d'eau suffisante dans les nappes et les rivières, toutes les actions engagées, que ce soit en faveur des milieux ou des usages, resteront inefficaces.

N.C.

Un dispositif est mis en place, depuis 1998, dans le département, pour protéger les milieux aquatiques en périodes d'étiages. Il est actuellement "cadré" par l'arrêté préfectoral du 2 mai 2011.

Il fixe pour les 20 bassins versants du département, les mesures de gestion des étiages à prendre en fonction de trois seuils :

- un **seuil de vigilance** à partir duquel tous les usagers de l'eau sont invités à limiter leurs prélèvements,
- un **seuil de restrictions** qui interdit les prélèvements et contingente les passages aux écluses des rivières navigables, ainsi que toute manœuvre d'écluse.
- un **seuil d'interdictions** au delà duquel tous les prélèvements (sauf ceux destinés à l'alimentation humaine) sont interdits, ainsi que toute manœuvre d'écluse.

## PÊCHEUR d'Anjou

14, Allée du Haras – 49100 Angers – Tél. : 02 41 87 57 09

Éditeur :  
Fédération de Maine-et-Loire  
pour la Pêche et la Protection du  
Milieu Aquatique

Photographies :  
Fédération de pêche 49  
Internet

Directeur de la publication  
et de la rédaction :  
Jean-Paul SOUTIF

PAO :  
Hexa-Repro  
4 rue des Basses Fouassières  
49000 ANGERS

Rédacteurs :  
Anthony BOULESTREAU  
Nicolas CHATARD  
Julien SAUVETRE  
Jean-Paul SOUTIF

Mise en page :  
Nicolas CHATARD

Reproduction interdite

Tiré à 11 000 exemplaires